

La protection de l'environnement ; un objectif fondamental

Partage international n° [76](#) - Décembre 1994

Dans ses dernières réformes constitutionnelles, le Parlement allemand, le Bundestag, considère la protection de l'environnement comme un objectif fondamental. L'égalité du droit de la femme fait également l'objet de nouveaux articles dans la Constitution, de même qu'une loi contre la discrimination envers les personnes handicapées.

Toujours en Allemagne, seize entreprises de haute technologie en collaboration avec Bund, une société pour la protection de l'environnement, ont lancé un appel en faveur de la modification du système fiscal. Elles demandent aux politiciens de tous les partis de soutenir l'éco-taxe, qui devrait réduire de manière significative l'émission de polluants et protéger les ressources naturelles.

Allemagne

Sources : Süddeutsche Zeitung, Allemagne

Thématiques : [environnement](#), [femmes](#), [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)